

## PLANS

- Plan de masse** faisant ressortir les aménagements sur le parking prévus pour :
  - les cycles
  - les piétons
  - les personnes à mobilité réduite
  - les poids lourds
  - les véhicules légers
  - les parcs à vélos
  - les espaces verts
  - les bornes pour véhicules électriques
  - l'emplacement des équipements voués à la récupération des déchetstout en faisant apparaître la logique de circulation.
- Plan d'aménagement intérieur**
- Plan de récupération des eaux** pluviales et usées, ainsi que les techniques de prétraitement employées.
- Descriptif de traitement des eaux pluviales** : moyens employés afin d'augmenter la perméabilité des sols (stationnements de type « evergreen », noues paysagées, ...). Etude Hydraulique, ...
- Tableau loi Alur**
- Insertions paysagères** (vues actuelles et vues futures) : fournir un montage photographique d'un recul suffisant et non directement centré sur le bâtiment concerné, pour pouvoir juger de l'intégration paysagère du projet.
- Notice paysagère** descriptive du projet (paysages et écosystèmes).
- ...

## RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Historique du foncier
- Effectif
- Chiffre d'affaires
- Panier moyen
- Références cadastrales
- Livraison(s) par semaine et par type de camion
- Localisation de la centrale d'approvisionnement
- Préciser si le projet engendre la fermeture d'un autre point de vente
- Extrait K.Bis
- Pouvoir du pétitionnaire
- Énergie interne : mode de chauffage actuel et futur
- Justificatif(s) de propriété ou de location (attestation notariale, autorisation propriétaire, bail, ...)
- Si effectuées : Étude réglementaire RT2012 (Bbio), Étude d'approvisionnement en énergie, ou autre étude d'ingénierie
- Étude de flux
- ...

Liste non exhaustive, elle doit être adaptée au projet.